



---

## 54<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur l'Ukraine (mise à jour orale, 49/1 et S-34/1)

Genève, le 25 septembre 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son important travail d'investigation et lui réitère son soutien.

La Suisse est gravement préoccupée par les conclusions de la Commission, qui montrent la détérioration de la situation des droits de l'homme en relation avec l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Les rapports et récits sur les cas de viols, de tortures et d'autres actes inhumains perpétrés contre les civils et les prisonniers de guerre dans les zones sous contrôle de la Fédération de Russie sont fortement inquiétants. La quantité de toutes ces allégations crédibles souligne la nécessité du mandat de la Commission d'enquête.

Pour la Suisse, la reddition des comptes est primordiale, celle-ci doit se baser sur l'ensemble des faits, la collecte des preuves et l'identification des responsables de violations des droits de l'homme ainsi que du droit international humanitaire. Nous saluons l'approche de la Commission d'enquête axée sur les victimes et les survivants.

La Suisse appelle toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Elle exhorte la Fédération de Russie à cesser les attaques contre la population civile et les infrastructures civiles ; elle appelle à garantir l'accès à la Commission d'enquête.

Monsieur le Président de la Commission, quelle est votre approche pour accéder aux régions de l'Ukraine actuellement occupées par la Fédération de Russie afin d'enquêter sur la situation ?

Je vous remercie.